

Que faire si je suis absent(e) ?

Demander à mes parents de téléphoner à l'école pour aviser de mon absence et faire motiver mon absence à mon retour à l'école

- COMMENT :**
1. Faire écrire une note par mes parents dans mon agenda avec la date et la raison de l'absence, de même que leur signature.
 2. Faire estamper cette note par la secrétaire dans les 48 heures suivant mon retour.
 3. Présenter la note estampée à mes enseignants.

QUAND et OÙ : De 11h00 à 11h20 et de 15h18 à 15h30 à la réception du 1^{er} étage

- IMPORTANT :** L'élève a 48 heures suivant son retour pour faire motiver son absence. Au-delà de ce délai, l'absence sera considérée comme non motivée. Une absence non motivée est passible d'une conséquence. (Ex.: remise de temps)

Que faire si je suis en retard ?

Je dois passer prendre un billet à la réception avant d'aller sur les étages

IMPORTANT : JE NE PEUX ENTRER EN CLASSE SANS MON BILLET DE RETARD

- Tout retard de plus de 30 minutes sera considéré comme une absence et devra donc être motivé selon la politique de l'école. L'élève ne pourra pas entrer en classe avant la période suivante.

Politique des retards

À chacune des étapes, l'élève a une retenue à partir du 3^e retard non-motivé et à tous les retards suivants. Aucun retard ne peut être motivé, à moins d'un billet officiel (médecin, dentiste, immigration, etc.). Deux retards non-motivés dans la même journée entraînent des retenues consécutives. Ce processus est repris au début de chaque étape.

Politique des retenues

L'élève qui reçoit une retenue doit obligatoirement la faire le jour même pour pouvoir entrer en classe le lendemain. Lorsque l'élève ne fait pas la retenue tel que demandé, un appel aux parents est fait et l'élève doit revenir le lendemain à 11h00 pour reprendre sa retenue. Lorsque l'élève ne se présente pas à sa retenue déplacée, il est automatiquement suspendu et il doit revenir à l'école avec ses parents. L'élève se présente à la retenue obligatoirement avec son agenda, un crayon et des feuilles mobiles. Tout retard ou oubli de matériel entraînera une expulsion de la retenue et cette dernière devra être reprise.